

---

# S U C S A I

Synergie Unitaire pour une Contestation d'un Système Aéroportuaire Inadapté  
Coordination des Associations opposées au principe  
d'un nouvel aéroport dans le Grand Bassin Parisien

---

Communiqué de presse

jeudi 18 octobre 2001

**A l'issue de la mission DUCSAI les Associations opposées au principe d'un nouvel aéroport dans le Grand Bassin Parisien dénoncent la parodie de débat public, contestent la légitimité de ses conclusions et demandent au Gouvernement la poursuite de la contre-expertise pour explorer toutes les alternatives et solutions.**

La démarche de débat public a été profondément altérée pour les raisons suivantes :

- Décision de principe de la nécessité d'un 3<sup>ème</sup> aéroport déjà arrêtée en octobre 2000.
- Carence d'un dossier très incomplet de la DGAC liée notamment à une dissimulation volontaire des données (dernier exemple en date, RFF confirme le 11 octobre dernier s'être vu interdire de verser au débat les études effectuées sur les raccordements ferroviaires des huit sites candidats),
- Incitation à des candidatures de sites présentées sans concertation par des organismes sans légitimité suffisante,
- Refus de la DGAC de débattre des solutions alternatives ( Aéroports de province, intermodalité TGV) et des scénarios de gestion maîtrisée du transport aérien (préconisés par le cabinet MVA), renforçant ainsi une dérégulation à tout-va.
- Débat tronqué sur les conséquences sur la santé publique et les atteintes majeures à l'environnement (Gaz à effet de serre).
- Calendrier incompatible avec la production et la vérification des données, interdisant l'analyse et la participation du public au processus de concertation.

Les affirmations du communiqué DUCSAI du 12 Octobre 2001 sur la nécessité d'un nouvel aéroport dans le Grand Bassin Parisien, n'ont aucun fondement ni technique, ni économique et ni d'aménagement du territoire.

La mutation profonde de la répartition de la demande (Affaires/Tourisme-Privé) observée depuis plusieurs années n'a pas été prise en compte dans le débat public. La croissance par une politique d'offre intensive est artificielle et doit être confrontée aux réalités du marché. Les décisions récentes de restructuration mondiale des compagnies aériennes, à l'occasion des événements du 11 Septembre 2001, n'ont probablement été que le révélateur d'une crise sans précédent du secteur du transport aérien.

Il serait de plus inique de sacrifier des territoires en « gelant » à nouveau un site à *la campagne* sans que les études nécessaires n'aient été effectuées, et sans que des engagements ni même des intentions d'exploitation n'aient été formulés par une quelconque compagnie aérienne.

L'absence d'expérience réussie, au niveau mondial, pour un tel concept d'aéroport à *la campagne* et l'effacement d'Air France lors de la deuxième phase du débat public sont de nature à renforcer notre conviction de l'inutilité d'un nouvel aéroport dans le Grand Bassin Parisien.

Le débat public DUCSAI voulait faire apparaître le troisième aéroport comme la seule solution susceptible de réduire les nuisances des riverains de ROISSY et ORLY, et de ce fait a tenté grossièrement de les opposer aux populations menacées dans les huit nouveaux sites.. C'est au contraire un travail commun qui s'est instauré entre leurs associations pour trouver des solutions alternatives à effet rapide.

Le projet d'un tel troisième aéroport est né d'une prétendue prise en compte du problème des nuisances en voulant les exporter à courte distance sans réflexion globale, nationale, voire européenne, en occultant le point de vue de l'aménagement du territoire : les conséquences sur l'équilibre du territoire français du gel d'un vaste espace rural, et de son urbanisation à outrance.

Le doute croissant sur la nécessité d'un tel équipement a renforcé l'opposition des populations et a conduit naturellement les élus et les collectivités à le rejeter massivement.

Le travail de fond auquel ont participé de nombreuses personnes compétentes et bénévoles nous amène à refuser catégoriquement les conclusions de la DUCSAI et à **demande solennellement au Gouvernement de ne pas proposer de solution arbitraire** qui ne serait pas validée par le second volet de la contre-expertise.

#### **Contacts coordination :**

Région Centre	: Alain Vizet	02 37 66 03 89	beauvilliers.web@free.fr
Picardie	: Jacques de Villeneuve	03 22 78 22 20	fax : 03 22 78 88 09
Champagne-Ardenne	: Nicolas Bour	03 23 54 09 33	113566.2703@compuserve.com

**Contact presse :** Ghislaine d'Antras 01 42 71 35 25 ghislaine.dantras@free.fr

